

Carrefour du Tilleul

Le journal de votre commune

Un Conseil municipal des jeunes

Travaux dans la commune

Eau et environnement

Vie associative, événements

Cauville-sur-mer, Etretat, Goderville, Montivilliers, et pourquoi pas au Tilleul ?

Un Conseil municipal des jeunes

A l'image du Conseil municipal :

- Il faut être domicilié dans la commune et faire acte de candidature.
- Les élections sont organisées comme pour tous les autres scrutins ; bulletins, isolements, bureau de vote.
- Les séances du CMJ, ouvertes au public se tiennent en mairie, dans la salle d'honneur. Le compte rendu fait l'objet d'un affichage.

Bien entendu :

- Pour se présenter, l'autorisation des parents est nécessaire.
- Un élu du Conseil municipal des adultes est présent pour aider au fonctionnement du CMJ et assurer la liaison avec les autres élus.



Quelle utilité ? Mieux comprendre notre société, se préparer à devenir un citoyen actif, dialoguer avec les autres, ouvrir les esprits, faire entendre les attentes des jeunes.

Et pour parler de quoi ? De nombreux sujets concernent la jeunesse. Tant que cela se passera dans le respect des personnes et de la loi, faisons leur confiance, ce sera à eux d'en décider.

Pour être électeur et éligible, il faut être né entre le 17 janvier 2001 et le 19 mars 2008. Voir www.mairie-letilleul.fr

Dates à retenir : Dépôt des candidatures jusqu'au **6 mars** au soir.
Elections le 19 mars au Manège du parc Mathilde. Bureau de vote ouvert de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h. Election du maire « jeune » et de ses deux adjoints le vendredi 25 mars à 18 h en mairie et en séance publique.

Dossier suivi par
 Laurent Langé
 Jacques Delaunay
 Sandrine Baudouin

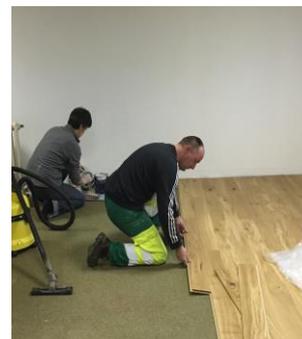
Travaux dans la commune

C'est en cours

Rénovation

Les employés communaux, Clotilde Delahaye, Yannick Gervais et Franck Vernichon mettent à profit la période de mauvais temps pour refaire les revêtements muraux et poser un plancher flottant.

Salle des mariages et du Conseil



Espaces verts

Acquisition par la commune d'un nouveau broyeur à branchages. D'une bonne capacité de coupe (10 cm), il permettra de produire du paillis pour les plantations communales. Après les fêtes de fin d'année, la réduction des sapins de Noël sera proposée aux habitants.

Patrimoine

Eglise Saint Martin. Des fissures sont apparues le long de certaines nervures du chœur. La pose de témoins en plâtre va permettre de suivre l'éventuelle aggravation de ce phénomène.

C'est prévu

En mairie



Personnes à mobilité réduite : Amélioration de l'accessibilité

L'accueil du public est à l'ordre du jour

La nature et les animaux de notre territoire seront prochainement à l'honneur sur les murs du secrétariat de mairie grâce aux remarquables prises de vue d'un photographe Tilleulais, Emmanuel Hellier.

Il y aura des rideaux neufs dans la salle du Conseil et le maire vous recevra dans un bureau moderne et fonctionnel.

A l'école

Confort, économie d'énergie, deux chantiers pour l'été

Après la toiture, les sanitaires et la façade du préau **Isolation et chauffage du bâtiment**, une dernière étape pour créer une salle d'activité utilisable par tous les temps.

Dans les deux classes, peinture et pose d'un plafond suspendu avec éclairage intégré.

Défense contre l'incendie : Rue Charles Canu en 2015 et impasse de la Léproserie au deuxième trimestre 2016, les deux premiers réservoirs de 120 m³ se situent sur des terrains appartenant à la commune. La suite de notre programme, Le Pimont et Les Gamelins / La Moyennerie, passe désormais par la recherche d'autres parcelles en accord avec les propriétaires.

Environnement

Selon le code de l'environnement, art L210.1, l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation

On doit s'en réjouir :
Chaque année la population augmente et nous vivons plus longtemps dans des conditions d'hygiène sans cesse améliorées.



Pendant ce temps, la quantité d'eau disponible dans la nature n'augmente pas et l'assainissement reste un problème coûteux.

Le traitement de nos eaux usées relève de trois organismes

La **gestion** est assurée par le syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable et assainissement. **SIAEPA**

L'**entretien** est confié sous forme de concession à une entreprise, « **Eaux de Normandie** ».

Le **contrôle** dépend de la **police de l'eau**, une police pouvant dresser des procès-verbaux.

Et les Tilleulais se trouvent dans deux situations différentes

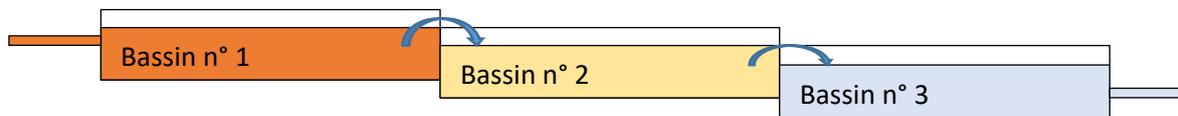
Certains disposent d'un assainissement individuel, une fosse septique

Ils en connaissent les contraintes, en particulier avoir la main légère sur certains produits ménagers. Bien qu'autonomes, les propriétaires doivent acquitter une taxe qui leur assure sans autres frais une **vidange tous les quatre ans**. (Ne pas oublier de la demander)

D'autres bénéficient d'un assainissement collectif, le tout à l'égout

En apparence plus de soucis, on se contente de tirer la chasse ou de vider l'évier

Dans la réalité, ce n'est pas aussi simple. L'installation de la commune est de type « lagunage ». Trois bassins successifs à ciel ouvert, les eaux usées déposent les matières les plus lourdes dans le premier, s'éclaircissent dans le second pour aboutir sous une forme acceptable dans le troisième avant disparition dans le sol.



La lagune du Tilleul est ancienne et arrive en limite de capacité. **Le raccordement de nouvelles constructions devient problématique**. Ajoutons que le système de lagunage n'est plus vraiment **le top** dans les procédés de purification des eaux.

L'installation a connu **des pannes de fonctionnement** avec un troisième bassin à sec, ou des écoulements inappropriés. Elle peut être mise en difficulté lors de pluies abondantes.

Le projet d'une station d'épuration moderne située dans une commune voisine et desservant un territoire plus étendu est actuellement dans les cartons. A nous d'intervenir afin de contribuer à sa réalisation.

Vie associative

Du nouveau : L'ACT, association des chasseurs du Tilleul. Les adhérents, tous Tilleulais, souhaitent pratiquer une chasse de proximité en accord avec une éthique faite de partage, de respect et d'écologie. Se réjouissant de la présence de jeunes au sein d'un groupe à dimension humaine (12 personnes), ils attachent une importance particulière aux liens avec la population, notamment avec les exploitants agricoles. Président, Louis François-Eugène. Secrétaire, Florent Roussel. Trésorier, Yannick Gervais.

Et des changements au cours des récentes assemblées générales

Un grand merci à tous ceux qui s'engagent pour faire vivre les associations

Amicale des anciens combattants

Président, Jean-Jacques Baray. Vice-présidente, Suzanne Fiquet. Secrétaire et trésorier, Claude Lesueur. Le maire remercie M. René Duchaussoy pour les longues années passées au service de l'amicale.

Comité des fêtes Présidente, Yolande Lethuillier. Vice-présidents, Luc Gordien, Laurent Langé, Bruno Revet. Secrétaire, Muriel Cressent. Secrétaire adjointe, Véronique Meudec. Trésorier, Lionel Vimbert. Trésorière adjointe, Martine Gordien.

Événements

5 mars : Le comité des fêtes vous propose sa traditionnelle soirée fruits de mer.

12 mars : Pot au feu du Renouveau.

19 mars, élection du CMJ.

31 mars : Tous au loto du comité des fêtes.

25, 26 et 27 mars, M. Lecourt expose au manège ses toiles inspirées par la tradition rurale

Carrefour n° 8

Janvier février 2016

Directeur de la publication, Raphaël Lesueur

Rédaction, mise en page : Philippe Paumier

Avec le toutimages de Sandrine Lethuillier

Collaboration, Laurent Langé, Jacques Delaunay et Sandrine Baudouin



Salles communales

Tarif des locations 2016

Salle culturelle

Tilleulais : Un jour 201 €. Deux jours 283 €. Vin d'honneur 134 €. Séminaire ou réunion, 62 €.

Hors commune : Un jour 239 €. Deux jours 311 €. Vin d'honneur 97 €. Séminaire ou réunion 62 €.

Manège

Tilleulais : Un jour 137 €. Deux jours 209 €. Vin d'honneur 87 €. Séminaire / réunion 62 €.

Hors commune : Un jour 239 €. Deux jours 311 €. Vin d'honneur 97 €. Séminaire / Réunion 62 €.

Location en mairie



Affichage communal : Pour des raisons esthétiques, les panneaux placés sur le mur brique et silex du cimetière sont transférés à la salle des fêtes.